NOTE XV.

DESCRIPTION D'UNE NOUVELLE PÉDICULINE

PAR

E. PIAGET.

Menopon consanguineum, nov. spec.

La tête est applatie en avant ou même dans quelques individus un peu échancrée et poilue; le sinus orbital peu profond et occupé par l'oeil qui est comme bilobé par une tache au milieu, avec une série de cils en arrière et un piquant dirigé en dedans; la tempe fortement déjetée et arrondie, avec nombre de courtes soies; l'occiput très-rentrant, avec une bande marginale portant 4 poils implantés sur des pustules incolores; les bandes occipitales recouvertes d'une tache se rejoignent en arrière du labium et communiquent avec les oculaires et les antennales, avec une large tache mal limitée à l'endroit où elles se réunissent; les mandibules fortes et très-aiguës, celle de droite seule est bidentée; les palpes ne dépassent pas le bord de la tête; les antennes de forme ordinaire, cachées sous la tête dans la cavité antennale dont l'épiderme est incolore et séparé en avant par une étroite fissure.

Le thorax plus long et à peine moins large que la tête; le prothorax hexagonal rentre peu dans la tête, les angles du milieu aigus avec deux piquants, les postérieurs arrondis et nus; le métathorax en forme de cloche, étranglé au tiers antérieur, droit avec une petite pointe sur l'abdomen, à angles arrondis avec quelques poils, une tache transverse paral-

lèle au bord postérieur et deux rangées de poils: l'une en arrière de la tache, l'autre au milieu moins régulière. A la face sternale outre les bandes qui entourent les *coxae*, trois taches médianes que la transparence permet quelquefois d'apercevoir et dont la postérieure a la forme d'un triangle sphérique. Les pattes très-développées et poilues; les fémurs robustes, noirâtres, à poils hérissés, légèrement échancrés au bord postérieur; les tibias un peu moins longs, claviformes, noirâtres à la base, avec un talon de même couleur à l'extrémité — particularité qui distingue les Ménopon des pélécans —; les tarses biarticulés, incolores à la base, renflés à l'extrémité, avec un poil, deux onglets crochus et une palette très-aiguë.

L'abdomen ovale-allongé, le plus large au 4e segment, à angles saillants avec deux courts poils en avant, les 7e et 8e avec une soie et quelques poils; les bandes latérales ne dépassent pas la suture; les stigmates distincts au milieu d'un large espace incolore qui ne se voit que chez les individus les moins foncés; les segments à peu près de même longueur, le 1er et le 9e les plus courts, les 8 premiers avec large tache transverse (♂) ou moins large (♀), moins colorée au 1er segment et comme partagée par une série de courts poils très-serrés et implantés sur des pustules incolores, une mince bande borde les sutures; le dernier segment en forme de mamelon (♂) ou plus large (♀), avec une bande arquée et deux pinceaux de soies et quelques poils (♂) ou 4 pinceaux de fines soies (♀). A la face ventrale une série de taches transverses qui n'atteignent pas les bords et très-réduites sur les premiers segments. Chez la femelle l'abdomen est plus large dans la partie postérieure, un peu moins long; à la face ventrale la vulve en pointe arrondie, bordée de fins poils très-serrés; des taches génitales dans le sens de la longueur.

Les taches sont noirâtres (♂) ou châtain-foncé (♀) sur un fond châtain-clair; les bandes noires.

Les dimensions sont à peu près les mêmes dans les deux sexes: longueur totale 0,0047 à 48.

longueur:	♂		♀		largeur: ♂		♀
tête	0,00075	—		. . .	0,00112		
thorax	102	—	110	. . .	95		
abdomen	310	—	305	. . .	160	--	170
3e fémur	60			. . .	35		
3e tibia	50			. . .	13		
antenne	14						

Rencontré par M. le Dr. H. ten Kate à Guaymas (Mexique) sur le *Pelecanus erythrorhynchus* Gmel., et communiqué par lui avec d'autres objets d'histoire naturelle au Musée Royal de Leyde. La *parenté* avec le *M. Titan* se reconnaît au premier coup d'oeil; les détails, de la tête surtout, présentent cependant assez de différences pour constituer une espèce distincte. Ces parasites paraissent infester de préférence l'intérieur de la grande poche et se fixer à la peau de manière à ne pouvoir en être détachés sans effort.

Bayards (Neuchâtel), Janvier 1884.
